

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Cofina Gabon: le directeur général Yvan N'na Mboma s'en va

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

NOMMÉ lors du Conseil d'administration de mars 2019 à la tête de la filiale gabonaise du Groupe Cofina, avec comme feuille de route une restructuration globale, le directeur général de cette structure, Yvan N'na Mboma, a annoncé, dans un communiqué de presse, son départ du Groupe Cofina.

"En tant que directeur général, l'ambition de notre filiale fut celle de bâtir notre image de marque, de devenir leader sur le segment des établissements de microfinance et de positionner le Groupe Cofina comme un acteur financier de référence au Gabon", dit le communiqué, tout en dressant un bref bilan de son passage. "Les efforts déployés ont permis la progression de nos parts de marché. Conformément aux statistiques de la profession, nous sommes depuis mars 2021, leader avec 34 % des emplois et 33 % des ressources". En trois ans, le total bilan de la filiale



Yvan N'na Mboma, le directeur général sortant de Cofina Gabon.

a connu une hausse de près de 57 %, passant de 22 milliards à 35 milliards. Son PNB s'est apprécié de 2,6 milliards à 2,9 milliards, soit une hausse de 10 %. Et son portefeuille client a augmenté de 72 % soit près de 12 923 clients à date. La filiale mobilise désormais en moyenne 2 milliards de FCFA de financements par mois au bénéfice de l'économie gabonaise. Pour renforcer l'accompagnement du secteur informel, Cofina Gabon a signé des conventions avec des entités comme l'Agence nationale de la promotion des investissements

(ANPI) ou l'Incubateur multisectoriel de Libreville (IML), pour ne citer que celles-ci. "C'est avec le sentiment de devoir accompli que je quitte le Groupe Cofina", conclut-il. Yvan N'na Mboma est banquier depuis 18 ans, avec un début de carrière à la Société Générale puis chez CitiBank, suivi de 12 années chez BGFIBank. Ces 3 dernières années au sein du Groupe Cofina lui ont permis d'acquérir une excellente connaissance du secteur bancaire et des marchés africains.

Recouvrement des taxes: la DGI va accompagner la mairie de Libreville

G.R.M
Libreville/Gabon

LA Direction générale des impôts (DGI) et la commune de Libreville ont paraphé, jeudi dernier, un accord de coopération en rapport avec la fiscalité. Le document a été signé par leurs responsables respectifs, Gabin Otha Ndoumba et Christine Mba Ndoutoume-Mihindou.

Les deux administrations sont donc désormais liées par un cadre formel de coopération. Avec la particularité que la DGI accompagnera aussi la commune dans la formation de ses agents et les réformes structurelles. Comme l'a souligné son responsable, la DGI a pour objectif d'être performante, tant dans la mobilisation des recettes pour les impôts de l'État que pour les impôts, droits, redevances et taxes dont le produit est affecté aux collectivités locales.

"D'un côté, l'atteinte des objectifs sur les impôts de l'État assure des ressources budgétaires pour la prise en charge des dépenses publiques et les investissements. De l'autre côté, l'optimisation des recettes fiscales sur les impôts et

taxes affectés aux collectivités locales ne peut qu'améliorer et relever le niveau des ressources propres des communes, des départements et des structures de coopération intercommunale", a expliqué Gabin Otha Ndoumba.

Que ce soit au niveau de l'État central ou sur le plan local, la performance est une exigence, notamment dans la mobilisation des recettes. Et c'est pour s'arrimer à cette exigence que le partenariat entre la DGI et la commune de Libreville a été élargi à l'appui à la formation des agents municipaux et à l'assistance aux réformes structurelles de ses services en charge de la gestion fiscale. Ceci devrait permettre d'améliorer leur expertise pour mieux asseoir, liquider et recouvrer les taxes locales dont la commune de Libreville assure l'administration.

Pour l'édile de la capitale, ce partenariat apparaît comme une solution réaliste et concrète par rapport aux objectifs d'investissements de sa municipalité. "Il permettra d'échanger des informations, afin de recouvrer les impôts et autres taxes à un niveau plus optimal. Mais aussi des recettes qui alimenteront le budget de la municipalité", a-t-elle indiqué.

Le clin d'œil de *lybek*



Zerp de Nkok: une délégation du Commonwealth en visite de terrain



La délégation du Commonwealth en visite à la Zerp.

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

LES responsables de la Zone économique à régime privilégié (Zerp) de Nkok ont reçu, vendredi dernier, la visite d'une importante délégation du Commonwealth conduite par le chef de mission, responsable politique section Afrique à la direction de la gouvernance de

la paix, Lindiwe Maleleka. En présence de l'ambassadeur du Gabon au Royaume-Uni, Mme Aichatou Sanni Aoudou, et du directeur général industrie du bois, Nina Kaboubi.

Cette visite de terrain avait pour objectif de découvrir les différentes installations de la Zerp de Nkok, les activités qui s'y mènent, mais également son impact sur l'emploi des Gabonais, le trans-

fert des compétences, l'approche genre et les mesures adoptées pour préserver l'environnement. Sans oublier les perspectives de développement de ladite zone, afin d'être en phase avec la vision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, en matière d'industrialisation et de diversification de l'économie nationale. À la suite de la présentation de la zone par l'administrateur général de la Zerp de Nkok, Anne Nkene Biyoò, la délégation a fait le tour de la zone en bus, en passant par le parc à bois, la zone résidentielle et le Centre international multisectoriel de formation et d'enseignement professionnel de Nkok. Un arrêt a été marqué à la société GreenPly afin de découvrir le processus de transformation du bois. Au terme de cette visite, Lindiwe Maleleka a planté un arbre pour marquer son passage dans cet espace économique multisectoriel.